



FICHE TECHNIQUE COMITÉ ZIP LES DEUX RIVES

Fiches Technique : A-13
Date d'ouverture : Mars 2003 **Date de mise à jour :** Décembre 2008

| | | |
|-----------------|-------------------------------------|---|
| Enjeux : | <input checked="" type="checkbox"/> | Préservation et mise ne valeur de la biodiversité |
| | <input type="checkbox"/> | Élaboration d'un code d'éthique |
| | <input type="checkbox"/> | Amélioration de l'accessibilité au fleuve |
| | <input type="checkbox"/> | Retour à la baignade |
| | <input type="checkbox"/> | Autres |

Nom du projet : Évaluation de l'impact des activités forestières sur la qualité des cours d'eau.
Promoteur : La Corporation d'aménagement et de protection de la Sainte-Anne (CAPSA)
Localisation : Milieux forestiers du bassin versant de la rivière Sainte-Anne.

Problématique :

Malgré que la plupart des bassins hydrographiques de la rive Nord du fleuve St-Laurent puisent leur source en milieu forestier, très peu d'information a été jusqu'à maintenant mise à jour concernant les effets de l'utilisation de ces territoires. Quoique modérés à l'échelle du bassin versant, certains impacts demeurent notables au sein des milieux aquatiques. La détérioration des habitats et l'incidence sur l'ensemble de la qualité de l'eau ne sont que quelques-uns des effets potentiels, suite aux prélèvements de la ressource forestière. Mais la tenure de ces activités sur l'environnement demeurant peu mesurée, la collaboration entre les différents gestionnaires forestiers et organismes environnementaux continue d'autres parts, d'être inexistante.

Solutions :

Caractériser les différents cours d'eau en milieu forestier permettra une première reconnaissance de l'impact des activités forestières sur la qualité de l'eau et des habitats aquatiques.

Avantages :

Cette évaluation permettra au premier abord de favoriser la collaboration entre les gestionnaires forestiers et les différents organismes de gestion de l'eau. L'identification des différentes problématiques encouragera une meilleure gestion de l'eau et des habitats aquatiques à l'échelle du bassin versant en plus de favoriser le développement durable des ressources forestières.

Faisabilité :

La Corporation d'aménagement et de protection de la Sainte-Anne (CAPSA) œuvre depuis 1992 dans une perspective de gestion de l'eau par bassin versant. Elle a à son actif de nombreuses interventions au sein des habitats aquatiques et du milieu agricole, ainsi qu'au niveau de la protection et de la conservation des milieux humides. Chapeauté par le conseil de bassin, cet organisme assure le rassemblement mais surtout la concertation entre tous les différents intervenants du milieu.

Partenaires visés :

- Ministère des Ressources Naturelles (MRN);
- Corporation de gestion forestière (COGEFOR);
- Zec Batiscan-Neilson;
- Corporation d'aménagement et de protection de la Sainte-Anne (CAPSA);
- Environnement Québec (MENV).

Coûts :

Les coûts sont évalués à environ 75 000\$

Échéancier :

Réalisation du projet d'ici 2005

Indicateurs d'atteinte de l'objectif :

- Évaluation des cours d'eau en milieu forestier;
- L'identification des différentes interventions et secteurs forestiers problématiques.

Références :

Corporation d'aménagement et protection de la Sainte-Anne (CAPSA)

Notes supplémentaires :

Lors de la récente présentation du Portrait hydrologique et multi-ressources du bassin versant de la rivière Sainte-Anne, plusieurs intervenants avaient fait valoir le manque d'information concernant les impacts potentiels des activités forestières sur l'ensemble de la qualité de l'eau du bassin versant. Suite à ces interrogations, et afin d'élaborer un Plan Directeur de l'Eau complet, la CAPSA souhaite obtenir de plus amples information à ce niveau.